

ÉCOLE JEAN-XXIII & ÉCOLE DU SACRÉ-COEUR

Compte rendu : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 9 SEPTEMBRE 2020

I : Information C : Consultation O : Orientation D : Décision

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
1. Mot de bienvenue	Mot de bienvenue de la part de la direction	
2. Adoption de l'ordre du jour	Présentation de l'ordre du jour. Il n'y a pas d'ajout de points. Proposé par Stéphanie Giroux	Direction
3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale de parents du 10 septembre 2019	Présentation du compte-rendu de la dernière assemblée générale. Une correction à faire : il s'agit de Mélanie Bélanger et non de Martine. Pas de questions et pas de suivi. Proposé par Josée Coulombe	Direction
4. Présentation de l'organisation scolaire 2020-2021 de l'école Jean-XXIII et Sacré-Cœur et des services	Présentation de l'organisation scolaire de Jean XXIII et de Sacré-Cœur ainsi que les services en place pour l'année scolaire 2020-21	Direction
5. Informations diverses concernant la rentrée en temps de pandémie.	La réalité des 2 écoles est différente Contrairement à mai-juin dernier : <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation scolaire obligatoire pour le primaire - Ratio habituel - Groupes « bulle » (la distanciation entre les élèves n'est plus nécessaire) - Distanciation de 2 mètres entre les élèves et les adultes est maintenue (à l'exception du préscolaire, port de l'équipement obligatoire) 	Direction

<p>6. Conseil et Comités Composition et fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du conseil d'établissement - du comité de parents - de l'organisme de participation des parents (OPP) <p>7. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :</p> <p>7.1 nomination d'un président d'élections</p> <p>7.2 nomination d'un secrétaire d'élections</p> <p>7.3 procédures de mises en candidature</p> <p>7.4 nombre de représentants des parents au conseil d'établissement à élire et durée des mandats</p> <p>7.5 élection des parents au conseil d'établissement</p>	<p><u>Le port du masque</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recommandé du préscolaire à la 4^e année mais pas obligatoire - Obligatoire pour 5-6^e années (pas fourni) et tous les adultes (fourni) (sauf en classe) (sauf motif médical) - Tous les visiteurs doivent porter le masque en tout temps <p>Présentation et explication du fonctionnement du conseil d'établissement. Rôle des parents au C.É. et au comité de parents.</p> <p>Présentation des postes à combler au Conseil d'établissement pour 2020-21.</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Sur proposition de la présidente et de la direction, les parents présents sont invités à manifester leur intérêt.</p> <p>Il y a 4 postes de disponibles cette année. Il y a 2 postes parents élus pour 2 ans et 2 postes communautés élus pour un an. De plus, deux postes de substitues seront comblés.</p> <p>Mme Annie Venne et Mme Marilyn Larente sont nommées membres parents pour 2 ans</p>	<p>Direction</p> <p>Direction et présidente</p>
---	---	---

<p>7.6 élection du représentant au comité de parents</p> <p>7.7 nomination d'un substitut au comité de parents</p> <p>8. Questions de l'assemblée</p> <p>9. Levée de l'assemblée</p>	<p>Mme Stéphanie Giroux et Mme Kelly Perron sont nommées membres de la communauté pour 1 an.</p> <p>Mme Synthia Courtemanche Bérubé et Mme Cynthia Navratil sont nommées membres substitues.</p> <p>Mme Kelly Perron est nommée membre du comité de parents et Maryline Larente et Annie Venne se proposent comme remplaçantes.</p> <p>Il n'y a pas de questions de l'assemblée.</p> <p>Il est proposé par M. Steve Papineau de lever l'Assemblée à 20h35</p>	
--	---	--